

# CIRCULAIRE D'INFORMATION

L'UGSEL PARIS & EST-FRANCILIEN PRÉSENTE

## 78<sup>e</sup> CHAMPIONNATS NATIONAUX NATATION ÉLITE UGSEL

1er & 2 Avril 2025

Piscine Olympique Georges Vallerey  
148 avenue Gambetta  
75020 PARIS

PARIS

FEDERATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

UGSEL NATIONALE  
277 rue Saint Jacques – 75240 PARIS cedex 05  
Site Ugsel : [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)

Crédit  Mutuel



# RENSEIGNEMENTS GENERAUX



Correspondance UGSEL Comité de Paris  
32, rue Delizy – Hall 2 – CDOS 93  
93694 PANTIN Cedex  
Renseignements, retour de documents :  
[direction@ugsel75.org](mailto:direction@ugsel75.org)  
Direction : Monsieur Sébastien DUFRAIGNE  
Tél : 07 82 60 89 62  
Site internet : [www.ugsel75.org](http://www.ugsel75.org)

## ACCUEIL

**PASSAGE OBLIGATOIRE** à l'accueil administratif pour la vérification des engagements, la récupération de la pochette délégation et à l'accueil sportif afin de vérifier les licences encadrants et les épreuves (les licences élèves seront vérifiés en chambre d'appel).

Accueil des délégations à la piscine Georges Vallerey (dans le hall).

**Le lundi 31 mars 2025 de 17h à 19h**

**&**

**Le mardi 1<sup>er</sup> avril 2025 de 7h30 à 9h00**

**Il n'y a pas de temps d'entraînement dans le bassin prévu.**

## LIEU DU CHAMPIONNAT

### PISCINE GEORGES VALLEREY

Adresse : 148 avenue Gambetta – 75020 PARIS

Accès par la route : Périphérique Sortir à la Porte des Lilas

### ATTENTION PAS DE STATIONNEMENT AU NIVEAU DE LA PISCINE

Interdiction de stationner sur la rue des Tourelles et sur la Rue Antoinette Fouque.

Parking INDIGO 24h/24 au 55 rue des Frères Flavien 75020 Paris

### Accès Transport en commun :

En Métro ligne 11  ou 3bis  Sortir Porte des Lilas

En Bus :          

En Tram : 

Le trajet entre les gares du Nord, de Montparnasse, de Lyon, d'Austerlitz et de St Lazare est possible par bus (96, 61, 48 et 20)



## HEBERGEMENT et TRANSPORT

Aucune navette ne sera mise en place par l'organisateur.

L'hébergement est à réserver par vos soins auprès des hôtels ou autres. Liste d'hôtel en annexe.

## RESTAURATION

LES REPAS :

Mardi 1<sup>er</sup> avril midi et mercredi 2 avril midi : panier repas à retirer le jour même dans la salle au fond de la piscine niveau 2 de la piscine.

(1 sandwich club – 1 paquet de chips – 1 petit pain – 1 petit fromage – 1 fruit – 1 eau 50 cl)

**Tarif 7,20 euros par panier repas.**

La réservation des repas est à faire par l'intermédiaire du questionnaire de participation et est à effectuer pour **MARDI 18 MARS 2025**, délai de rigueur et sera effective à réception du paiement.

Pas de remboursement possible des repas réservés.

## DROITS D'ENGAGEMENT - REGLEMENT & QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION

14,00 € par participant (Nageurs et Jeunes Officiels Equipes)

Le règlement doit être joint au questionnaire de participation par virement ou par chèque libellé à l'ordre de l'UGSEL 75.

**Ce dernier doit être renvoyé à l'ugsel Paris ([direction@ugsel75.org](mailto:direction@ugsel75.org)) avant le MARDI 18 MARS 2025**

**Le paiement par chèque doit suivre par courrier.**

**Mr Sébastien DUFRAIGNE,  
UGSEL Paris & Est-Francilien  
32, rue Delizy  
Hall 2 – CDOS 93  
93694 PANTIN Cedex**

**Paiement possible par virement bancaire en indiquant le NOM DE L'ETABLISSEMENT :**

**IBAN : FR76 1027 8060 1400 0206 8790 166**

**BIC : CMCIFR2A**

## REMBOURSEMENT

En cas d'absence de participants, aucun remboursement ne sera effectué.

## NOTE IMPORTANTE

Les accompagnateurs (professeurs EPS, parents et autres) sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour.

L'organisateur ne pourra être tenu responsable des vols éventuels.

**Possibilité de manger dans les tribunes à condition de laisser les lieux propres.**

Dans le cadre du développement durable, il y aura des poubelles de tri.

## TEMPS PASTORAL

Un temps fort sera partagé le mardi matin dès l'ouverture de la journée.

## PRIMES KM

La prime kilométrique versée en 2025 pour la participation aux championnats nationaux sera calculée au regard de 2 critères : le nombre d'élèves déplacé(e)s par l'AS et la distance aller-retour (référence Dicoroute) entre l'AS et le lieu du championnat.

L'objectif est de redistribuer l'ensemble du budget alloué chaque année et d'augmenter la prime pour les AS / délégations venant de loin et avec de nombreux élèves.

## RECOMPENSES

Les récompenses par équipes seront remises le mardi 1<sup>er</sup> avril 2025 à l'issue de la première journée.

Les récompenses individuelles seront remises

- Le mardi 1<sup>er</sup> avril en cas de Finale Directe et avant les récompenses par équipes,
- Le mercredi 2 avril au fur et à mesure de la compétition (voir programme).

## RECEPTION OFFICIELLE

Réception officielle sur invitation prévue à la Piscine Georges Vallerey.

Date : mardi 1<sup>er</sup> avril 2025 à 19h00 pour les officiels, partenaires, élus et bénévoles.

## BUVETTE

Mise en place d'une buvette avec vente de boissons chaudes et fraîches, chips, barre céréales, barres chocolatée, confiserie, compote à boire ... Tarif de 0,50€ à 1,00€

Ventes des boissons en gobelet réutilisable à l'effigie du championnat avec caution de 1€ lors de la première boisson.

Possibilité de régler par carte bancaire dès 1,00€.

## SOUVENIRS

Un sac souvenir « tote Bag » à l'effigie du championnat sera offert à chaque nageur.

Un tee-shirt du championnat sera proposé à la vente au prix de 8 € (attention quantité limitée) vous pouvez le précommander lors du questionnaire de participation.

Des souvenirs seront également proposés à la vente de 0,50€ à 12,00€.

Possibilité de régler par carte bancaire dès 1,00€.



## PHOTOS

**Des photos seront prises lors de la compétition.**

Les participants, ou leur représentant légal autorisent expressément les organisateurs et l'Ugsel à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, lors de la manifestation sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, pour la durée la plus longue prévue par la loi.

# RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET SPORTIFS

Pour toute question technique et sportive, contacter Geoffrey BRASSART, Responsable Technique des Compétitions : [g-brassart@ugsel.org](mailto:g-brassart@ugsel.org)

## ACCUEIL SPORTIF ET LICENCES

**L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif.**

**La licence de l'encadrant sera vérifiée le jour de l'accueil.**

La participation au championnat ne sera validée sur place qu'après :

- signature du listing des participants individuels et par équipes fourni par les services nationaux,
- vérification des licences encadrants,
- paiement des engagements des élèves présents sur la liste des inscrits sur Usport.

**Les licences élèves seront contrôlées à la chambre d'appel avant chaque course.**

La licence devra OBLIGATOIREMENT porter la photo de l'élève.

Pensez à les protéger sous plastique pour éviter toute détérioration.

**Les licences spécifiques Jeunes Officiels seront à présenter au Responsable JO à l'appel du Jury.**

Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

**Rappel [Article 9 des RG](#) La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel.**

## REGLEMENT

Se référer aux Règlements Généraux et Spécifiques 2024-2025 parus sur le site de l'UGSEL Nationale, [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)

[Règlement Spécifique Natation Elite](#), conformément au règlement de la Fédération Française de Natation et de la World Aquatics.

Le nageur ou la nageuse qui ne présentera pas à la chambre d'appel sa licence ne participera pas à la compétition.

Port du bonnet de bain obligatoire (Celui de son AS, de la région, de la ville, neutre ou UGSEL)

**INTERDICTION AU BONNET DE BAIN DE CLUB**

Interdiction de porter un short de bain, maillot bain type water-polo et double maillot de bain.

**NOTE IMPORTANTE :**

**Veillez à bien vérifier [l'article 7 du règlement spécifique](#) concernant la tenue vestimentaire et particulièrement le port des vêtements techniques pour le championnat.**

## CHRONOMETRAGE

Chronométrage électronique (Plaques)

REPRESENTANTS DES SERVICES NATIONAUX DE L'ANIMATION SPORTIVE

Geoffrey BRASSART – Didier PARIS

JURYS

- Direction de la Compétition : Damien ARICKX
- Responsable Technique et Directeur de la compétition : Geoffrey BRASSART
- Représentante de la Commission Nationale de l'Animation Sportive : Damien ARICKX
- Délégué de la Compétition et responsable du Comité d'Organisation : Sébastien DUFRAIGNE
- Juge-Arbitre : Hervé SOTTOU – Murielle BLUMHOFER
- Starter : Rémy ZANNIER – Pierre SEGRET
- Responsable des JO : Hervé SOTTOU – Rémy ZANNIER
- Secrétariat : Geoffrey BRASSART
- Sélectionneur FISEC : Damien ARICKX

Officiels FFN, Officiels UGSEL et Jeunes Officiels UGSEL

Merci de compléter le formulaire, **au plus tard le mardi 25 mars 2025**, ci-dessous, **en cliquant sur le lien**, pour :

**1er cas** afin de pouvoir obtenir le bonus de 50 points par équipe :

- vous avez une équipe qualifiée : vous devez présenter un(e) jury adulte OU un(e) Jeune Officiel(le) National(e),
- vous avez deux équipes ou + qualifiées : vous devez présenter un jury adulte OU un(e) Jeune Officiel(le) National(e) ET un(e) jeune officiel(le) formé(e) quel que soit son niveau de formation.

et / ou

**2ème cas :**

- vous avez des jeunes officiel(le)s déjà validé(e)s JO National en Natation ou ayant suivi la formation théorique de l'Ugsel Nationale qui doivent valider la pratique.

et / ou

**3ème cas :**

- vous avez un autre Jeune Officiel qui souhaite officier sur la compétition.

Date limite de réponse : mardi 25 mars 2025

## [FORMULAIRE JURY EQUIPES ET/OU JEUNES OFFICIELS](#)

CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive (cf page 10)

COMMISSION DES RECLAMATIONS ET LITIGES ET PROCEDURES DISCIPLINAIRE

[Cf. Règlements Généraux Article 28.3](#)

[Conformément au Titre V des Règlements Généraux :](#)

[Article 28 RESERVES ET RECLAMATIONS](#)

[Article 29 SANCTIONS ET INSTANCES DISCIPLINAIRES](#)

## USPORT

Il n'y a pas d'inscription à réaliser sur Usport. L'inscription sur Usport réalisée afin de participer aux compétitions qualificatives suffit.

Après la Commission de Qualification, qui se tiendra le **jeudi 20 février 2025**, les qualifiés, individuels, relais et équipes, de chaque territoire seront mis à jour au niveau national par le Responsable Technique des Compétitions.

Il appartiendra ensuite aux Intervenants AS sur USPORT (tutoriel disponible dans l'évènement sur le site de l'Ugssel nationale) de :

- Supprimer les élèves qualifiés au championnat national mais qui ne participeront pas via la liste des inscrits individuels, **même ceux qualifiés via l'équipe**,
- Supprimer / modifier les équipes.

## COMPOSITION DES RELAIS ET EQUIPES

Il n'y a pas de formulaire sur les compositions des relais et équipes pour le championnat national à communiquer avant la compétition.

La composition des relais et des équipes devra être complétée/modifiée par les enseignants EPS sur USPORT **au plus tard 96 heures avant le début du championnat** ; soit avant le **vendredi 28 mars 2025 à 9h00**.

Après cette date, les modifications sur Usport seront fermées.

Les modifications de relais et d'équipes ne seront ensuite acceptées par le directeur de réunion et/ou le représentant de l'UGSEL nationale que sur présentation d'un justificatif (certificat médical, convocation à un examen, cas de force majeure avec attestation du chef d'établissement).

**Sans justificatif, les modifications seront acceptées sous réserve d'acquiescement des frais administratifs, à savoir 5 euros par élève et par changement (nouveau 24-25 cf [article 15 des RG](#)).**

**Aucune modification ne sera prise en compte sur place hors de ce cadre.**

## TEMPS DE REFERENCE SUR USPORT

Les performances de référence des élèves ajoutés dans les équipes par les enseignants sur Usport devront être envoyées à [g-brassart@ugssel.org](mailto:g-brassart@ugssel.org) au plus tard le **samedi 29 mars 2025 à 9h00**. Celles-ci ne seront prises en compte que si elles sont réalisées après le 31 décembre 2024 en FFN ou dans l'année scolaire en cours et devront donc être accompagnées du résultat officiel correspondant.

## ORDRE DES NAGEURS DES RELAIS

L'ordre nominatif des élèves en relais sur les listes d'inscriptions, programmes et fiches de nages correspond à l'ordre d'inscription et non pas à l'ordre des nageurs

Les 4 nageurs pourront en chambre d'appel indiquer le premier nageur afin que son temps puisse le cas échéant remonter à la FFN (**uniquement si les 4 nageurs sont du même club**).

## COMPOSITION DES RELAIS FINALISTES

En cas de finale, les encadrants d'AS pourront effectuer des modifications de leurs relais uniquement parmi les 5 noms (pour les relais F ou G) et parmi les 6 noms (pour les relais mixtes) enregistrés.

Les 4 nageurs des relais en question devront se présenter en chambre d'appel.

**Il n'y a aucun document à remplir.**

## REPARTITIONS DANS LES SERIES ET ORGANISATION DES FINALES

Les séries et finales se feront sur 8 couloirs.

- Pour les 200m Open
  - Pas de finales. Classement aux temps des séries.
- Pour le 200 4N
  - Finale A à partir de 9 inscrits, sinon Finale directe sur l'horaire des séries.
- Pour toutes les autres épreuves individuelles
  - Finale B et Finale A à partir de 17 inscrits,
  - Finale A uniquement de 9 inscrits à 16 inscrits,
  - Sinon Finale directe sur l'horaire des séries.

Les séries des relais se dérouleront sur 6 couloirs.

- Finale A à partir de 7 relais inscrits (8 couloirs seront utilisés dans ce cas),
- Sinon Finale directe sur l'horaire des séries.

Pendant le déroulement du championnat, tout nageur, ou relais, qualifié pour une finale A est tenu d'y participer.

Tout nageur, ou relais, qualifié pour une finale B peut ne pas y participer sous réserve de prévenir le responsable technique de la compétition la veille des finales.

Un nageur qui ne se présentera pas au départ d'une Finale A sera disqualifié dans toutes les autres finales du championnat, relais compris, même pour les épreuves ayant déjà été récompensées.

Le juge arbitre et le directeur de la compétition se réservent la possibilité d'adapter ces modalités en fonction des circonstances particulières.

## REGLE D'ATTRIBUTION DES TITRES DE CHAMPIONS NATIONAUX

Conformément aux Règlements Généraux Sportifs (article 24.2) et afin de garantir la qualité et la représentativité des titres officiels de l'UGSEL, les conditions minimales d'attribution fixées sont :

- 4 nageurs minimum dans l'épreuve et si moins de 4 nageurs dans l'épreuve alors il faut atteindre le minima de qualification direct pour être champion national.
- 4 relais minimum dans l'épreuve et si moins de 4 relais dans l'épreuve alors il faut atteindre le minima de qualification direct pour être champion national.

Dans tous les cas, les médailles sont attribuées.

## HOMOLOGATION DES PERFORMANCES FFN

Pour la prise en compte des performances FFN, à la suite du championnat et **au plus tard le mercredi 9 avril 2025**, envoyer un mail à [g-brassart@ugsel.org](mailto:g-brassart@ugsel.org) avec comme objet « HOMOLOGATION PERFORMANCES FFN » et dans le corps du mail NOM et Prénom de l'élève, les nages et temps réalisés ainsi qu'une copie de sa licence FFN en pièce jointe.

Ces performances seront ensuite transmises à qui de droit à la FFN.

- A noter :
- Seules les améliorations de performances sont prises par la FFN
  - Pour que la performance du 1<sup>er</sup> relayeur d'un relais soit prise en compte par la FFN, les 4 nageurs doivent être du même club.

## VOL

L'UGSEL Paris décline toute responsabilité en cas de vol, d'oubli ou de perte de matériel et d'objets personnels. Veillez à ne rien laisser dans les vestiaires. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol (portable, mp3, vêtement etc.)

## LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat selon les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Dans cette éventualité, il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir fournir l'ordonnance prescrivant ces médicaments.

Se référer également aux articles 2 et 30 des Règlements Généraux Sportifs de l'UGSEL.





**UGSEL**

Fédération Sportive Éducative  
de l'Enseignement Catholique

# CHARTRE

## ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



**ÉDQUER ... TOUT UN SPORT !**

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL : 01 44 41 48 50 - [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)

# PROGRAMME GENERAL

Ce programme n'est pas définitif, suivant la liste définitive des inscrits ce dernier pourra être modifié.

## 78ème CHAMPIONNAT NATIONAL DE NATATION ELITE

### Programme du MARDI 1<sup>er</sup> AVRIL 2025

**7h30 : Ouverture des portes**

**7h45 : Ouverture du bassin – Échauffement - Appel du Jury**

**8h45 : Evacuation du bassin fin de l'échauffement**

**8h55 : Défilé du jury, mot d'accueil et Hymne national « La Marseillaise »**

**9h15 : Début du championnat**

*Relais 4x50m Nage Libre BF – BG – B Mixte - MF – MG – M Mixte - CJF – CJG – CJ Mixte*

*Séries 100m Papillon BF – BG – MF – MG – CJF – CJG*

*Série 200m 4 Nages BF – BG – MF – MG – CJF – CJG*

*Série 100m Dos BF – BG – MF – MG – CJF – CJG*

**12h50 : Fin de la matinée de championnat**

**13h50 : Ouverture du bassin – Echauffement - Appel du Jury**

**14h20 : Défilé du jury**

**14h30 : Début du championnat**

*Séries 200m Open Toute catégorie Filles et toute catégorie Garçons*

*Relais 4x50 4 Nages BF – BG – B Mixte - MF – MG – M Mixte - CJF – CJG – CJ Mixte*

*Séries 100m Brasse BF – BG – MF – MG – CJF – CJG*

*Série 100m NL BF – BG – MF – MG – CJF – CJG*

**Cérémonies protocolaires du 200m open et des finales directes éventuelles**

**Cérémonies protocolaires du Critérium Elite par Equipes**

### Programme du MERCREDI 2 AVRIL 2025

**7h30 : Ouverture des portes**

**7h45 : Ouverture du bassin – Echauffement - Appel du Jury**

**8h45 : Défilé du jury**

**9h00 : Début du championnat**

*Finales Relais 4x50m Nage Libre BF – BG – B Mixte - MF – MG – M Mixte - CJF – CJG – CJ Mixte*

*Finales 100m Papillon BF – BG – MF – MG – CJF – CJG*

*Finales 100m Dos BF – BG – MF – MG – CJF – CJG*

*Finales 200m 4 Nages BF – BG – MF – MG – CJF – CJG*

**Cérémonies Protocolaires (Relais NL, 100 Papillon, 100 Dos, 200 4 Nages hors finales directes)**

*Finales 100m Brasse BF – BG – MF – MG – CJF – CJG*

*Finales 100m NL BF – BG – MF – MG – CJF – CJG*

*Finales Relais 4x50m 4 Nages BF – BG – B Mixte - MF – MG – M Mixte - CJF – CJG – CJ Mixte*

**Cérémonies Protocolaires (100 Brasse, 100 NL et Relais 4 Nages hors finales directes)**

**13h00 : fin du championnat**